



AGENDA

Du 18/04 au 24/04 : Exposition de peinture - Philippe Bon - Eglise Notre Dame

Les 22/ 28/04 et 5/05 15h30 : Visite à la ferme avec goûter - Hôtel Fauvel

Le 22/04/ 13h30 : Concours de belote - Salle des Douits - Barneville-Carteret

Le 23/04 20h30 : Eglise St Martin. Grand concert gratuit du Chœur des Enfants de Drancy

Du 23 au 25/04 : Salon des énergies renouvelables Salle omnisport de Barneville

Le 23/04 : Foire aux livres et cartes postales - sur le quai Aubert à Port-Bail

Le 24/04 15h00 : "Chasse aux oeufs...de raie" - Cale à la Mer de Port-Bail

Le 25/04 : Moto cross et quads dans les mielles derrière l'hypodrome

Du 25/04 au 01/05/2011 : Exposition de peinture - Laurent Vilar - Eglise Notre Dame

Le 29/04 à partir de 19h : soirée cabaret « autour de Django »

Du 30/04 au 09/05 : Exposition du peintre & sculpteur Dominique Delouche - salle du Parc, avenue des Douits - Barneville-Carteret

Le 30/04 21h00 : Soirée Danse de Salon - Salle des Douits - Barneville-Carteret

Du 02/05 au 08/05 : Exposition de peinture - Claude et Fabienne Yvetot - Eglise Notre Dame

Le 04/05 10h30 : Initiation golf - gratuit - Golf de la Côte des Isles

Le 06/05/ 20h45 : Concert "Princess Doudou" (groupe soul) - salle des Douits - Barneville-Carteret

Du 08 au 09/05 : Marché aux fleurs - place de la gare - Carteret - Barneville-Carteret

Du 09 au 15/05 : Exposition de peinture - Iwamura Marwel Myo Goto Béné - Eglise Notre Dame

Le 14/05 20h00 : "Pierres en lumières" à St Georges de la Rivière - Le Bourg - St Georges de la Rivière

Du 16 au 29/05 : Exposition de peinture - Lydia Steciuk Darrigand - Gérard Paturel - Eglise Notre Dame

Le 20/05 20h30 : Prêchi normand - mairie - St Georges de la Rivière

Le 20/05 20H30 : Concours de tarot salle des sociétés de Port-Bail

Du 28 au 29/05 : Tir à l'Arbalète : Championnats régionaux - Gymnase H. VALLY et stade de foot de Port-Bail

NOUVEAU : Organisé par l' USP Rando Randonnées pédestres tous les jeudis dans les sentiers du nord Cotentin.

Détails, renseignements à l'Office de Tourisme au 0233040307 ou dans la rubrique Agenda du site : portbail.fr

PORT-BAIL PASSION

Des Port-Baillais passionnés pour une ville passionnante

Rendons à César ...

Ou plutôt, rendons à Yann Mouchel, garde du littoral du Symel, ce qui lui appartient !

L'année dernière, le Conseil Municipal avait choisi les 5 photos destinées aux pan-

neaux touristiques posés en Juin, qui illustraient le mieux notre commune, ses atouts touristiques et culturels. Une photo avait particulièrement retenu notre attention, par sa qualité, sa



Photo de Yann Mouchel

lumière, et comme elle était non signée dans notre photothèque, nous ne nous sommes pas préoccupés de connaître son auteur.

Yann, en rentrant sur Port-Bail par la route de Bricquebec, à vu avec une grande surprise, sa photo en 3mx3m. L'Office de Tourisme, soucieux de la qualité de ses publications a également choisi cette photo pour illustrer la brochure touristique 2011. Pas de doute, cette photo est superbe et nous réparons aujourd'hui, ce que nous aurions dû faire l'année passée : citer son auteur.

Merci à Yann pour nous avoir avec un peu de retard ... autorisé à mettre en avant son œuvre. Cet amoureux de Port-Bail, son appareil photo jamais très loin, dans le cadre de ses fonctions de mise en avant et de surveillance des territoires protégés de Denneville à Baubigny, n'hésite jamais à immortaliser les paysages sublimes de la Côte des Isles.

La Commission Communication

Le mot du Maire ... déjà 3 ans ...

Déjà 3 ans.. Que le temps passe vite et que de frustrations devant la lenteur des procédures. Mais nous avons été élus pour vous représenter, pour réaliser les projets que nous avons évoqué avec vous durant la campagne. Lors d'une réunion publique de mi-mandat qui devrait être organisée vers le 18 mai, nous ferons le point sur les actions qui ont été engagées et pour beaucoup terminées et bien sûr, nous vous ferons part de l'avancement des procédures et des travaux concernant la rénovation du VVF, la requalification du secteur de la Plage, l'assainissement collectif dont la première tranche est terminée et dont les autres vont

se poursuivre dans les mois à venir. Je n'oublie pas la construction de la balnéothérapie à laquelle chacun d'entre vous est très attaché comme de très nombreux habitants de la Manche d'ailleurs et le projet immobilier qui l'accompagne ainsi que l'avancement de notre P.L.U, qui devrait être enfin terminé dans l'année, avec le projet de requalification et de déplacement du port. Je sais que vous êtes impatients que des solutions soient trouvées à tous ces problèmes, comme nous tous d'ailleurs. Nous y travaillons d'une manière continue, chaque jour avec l'ensemble des femmes et

Dans ce numéro

Le mot du Maire	1-3
Rendons à César	1
Conseil Municipal	2-3
Problèmes juridiques	2
L'histoire en flânant	3
Pique et pique	4
La Belle Croix	4
Bruits et environnement	4
Concert du Réveil	4
Soirée cabaret	encart
Programme du Festival des Enfants (à conserver)	encart



Problèmes juridiques

Sur requête de l'Association Manche Nature, le tribunal administratif a annulé la délibération du Conseil municipal autorisant la modification du POS relative au projet de balnéothérapie du Domaine des Pins. La SHE-MA, le Conseil Général et notre cabinet juridique étudient une proposition permettant la poursuite du projet, en conformité avec les décisions du tribunal. L'association « Manche Nature » a déposé un nouveau recours devant le tribunal administratif de Caen contre la commune de Port-Bail en demandant l'annulation de l'arrêté du 1er décembre 2010 octroyant un permis d'aménager un lotissement de 3 lots pour la réalisation du même projet.

**Rencontres avec le Conseiller Général**

Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous avec Dieudonné Renau, votre Conseiller Général ... rien de plus simple.

Il suffit de faire une demande en Mairie par tel aux heures d'ouverture au 0233875200 en donnant vos coordonnées, votre n° de tel ou adresse mail et le motif du rendez-vous souhaité.

Vous serez contacté directement.

Conseil Municipal : Un projet rue Aubert, le budget 2010

Les deux premiers conseils de l'année dans cette seconde lettre 2011

15 février

USCI : demande de subvention exceptionnelle

Deux équipes de l'USCI se sont qualifiées pour participer au tournoi Jean Pingeon, organisé par le stade Malherbe et qui se déroulera les 14 et 15 mai 2011 à Caen. Les frais pour participer à ce tournoi (transport, hébergement, repas) s'élèvent à 2 034 €. Sur 26 participants, 7 joueurs et 2 accompagnateurs de Port-Bail sont concernés. Afin d'encourager ces équipes, le Conseil, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 705 €.

Terrain rue Aubert

La commune est propriétaire de la parcelle constructible AD 175 de 6 979 m² rue Aubert. Un projet de résidence touristique n'a pas abouti. Plusieurs solutions s'offrent au Conseil :
-laisser le terrain en l'état,
-la commune y réalise un lotissement
-cession, sous certaines conditions, pour y réaliser un lotissement ou un hôtel. Le Conseil, opte pour la 3ème solution et charge la commission d'urbanisme qui se mettra en rapport avec le CAUE d'établir un cahier des charges.

Port-Bail : Le Sourire du Cotentin

Monsieur Lechevalier a réalisé deux livres. Le tome I s'intitule « Port-Bail le sourire du Cotentin » ; le tome II « terre et mer en Côte des Isles ». Le Conseil, décide de faire l'acquisition de 20 livres du tome I, qui pourront être offerts lors de diverses manifestations ou réceptions.

Informations de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle le projet de réforme des collectivités territoriales. La CCCI est mandatée pour discuter avec les collectivités de la Côte Ouest. Compte tenu des enjeux, Monsieur Mouchel souhaiterait que des réunions de travail soient organisées avec les élus.

L'association « Manche Nature » a déposé un recours devant le tribunal administratif de Caen contre la commune de Port-Bail en demandant l'annulation de l'arrêté du 1er décembre 2010 octroyant un permis d'aménager un lotissement de 3 lots pour la réalisation d'une résidence d'hébergement touristique, d'une résidence hôtelière et d'un centre de remise en forme. Après réunion avec les services O.M. de la CCCI, il est décidé de supprimer certains points au rendement très bas (Bosqueville, Grange de Dîme) et de favoriser l'implantation d'un point enterré près du « square des Culottes Courtes » en centre ville et supprimer les points collège, casino (dangereux) et Colin du Quesnay. Il est précisé que le point du

Pont de Gry n'est pas respecté, une surveillance va être effectuée et les contrevenants seront verbalisés.

29 mars

Comptes administratifs et de gestion 2010

Des résultats conformes aux budgets

- Le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent de 297 200 €. La principale dépense est relative à la rénovation du VVF.
- Le compte administratif du port fait apparaître un excédent de 75 519 €. La principale dépense d'investissement étant la création d'un nouveau ponton.
- Le compte administratif de l'assainissement laisse apparaître un excédent de 230 000€ qui sera reversé au Syndicat d'assainissement et qui viendra en déduction des sommes dues par la commune pour les travaux de Port-Bail plage.
- Le compte administratif du Clos d'Amont fait apparaître un solde positif de 292 000€. Tous les travaux étant terminés, ce budget va être clos et son excédent transféré dans le budget communal.
- Les comptes de gestion 2010 du Trésorier sont identiques aux comptes administratifs et sont donc approuvés.

VVF : Nouveau bail et avenants

Avenant à la convention du bail du VVF

Le dernier remboursement de l'emprunt communal pour la rénovation du VVF est prévu en 2023. Celui-ci

bien tenu, le VVF va rouvrir en juillet et la balnéo prend un peu de retard ...

étant remboursé par le locataire, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer un avenant du bail allant jusqu'à cette période.

Avenant à marché du VVF (modifications)

Les travaux de rénovation du VVF arrêtés depuis 4 mois à cause de la découverte d'amiante dans certains matériaux (non décelés lors des analyses préliminaires) ont repris depuis le 4 avril et seront terminés pour la saison. La réouverture sera effective le 1er juillet pour les logements terminés (une cinquantaine). Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à travaux du à ces retards. La perte chiffre d'affaire pour le VVF est estimée à 1 million d' Euros.

Aménagement du site du Baptistère

La commission extra communale avec l'aide du C.A.U.E. et de la DRAC a présenté au conseil, les propositions de mise en valeur du site du Baptistère et leur impact sur l'ensemble de la ville. Le conseil valide les travaux de la commission et autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation d'appel d'offre pour la phase d'étude avec recrutement d'un architecte et à établir les demandes de subventions. Il demande également à la commission de mettre en œuvre le projet d'association indispensable pour obtenir des subventions privées.

Subventions accordées

Renouvellement adhésion au Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté sur la base de 0,23€ par habitant soit 399,28 € et renouvellement adhésion au Fonds de Solidarité pour le Logement sur la base de 0,60€ par habitant soit 1041,60 €.

Demande de subventions auprès des parlementaires

Des subventions supplémentaires peuvent être obtenues auprès des parlementaires sur présentation des devis de travaux pour des projets importants comme la réfection de la salle polyvalente, les travaux à réaliser sur l'Eglise Notre-Dame avec les Bâtiments de France, le VVF ... Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire une telle demande.

Convention de mise à disposition de la voie ferrée

Le Conseil Général a acheté la voie ferrée et les terrains s'y rapportant, de Port-Bail à Barneville-Carteret. Il propose de

passer une convention avec les 4 communes concernées à condition que celles-ci assurent l'entretien des ouvrages d'art, de la signalisation, des rails et le débroussaillage des abords. Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de signer cette convention à condition que l'association exploitant le train touristique prenne en charge la totalité de ces contraintes en signant une convention identique avec la commune.

Informations de Monsieur le Maire

L'office du tourisme a envoyé une courrier donnant les raisons de la démission de son Président et du bureau qui souligne l'opposition systématique



L'histoire en flânant...

Lorsque l'on parcourt les différentes rues de notre cité et que l'on s'attarde un plan à la main sur le nom de celles-ci, une réflexion vient à l'esprit :

L'affectation des noms n'a pas été fait sur le même modèle d'un côté ou de l'autre du pont des XIII arches. Pour la partie dite « du bourg » les noms

sont ceux de personnes ou de lieux ayant un passé en commun avec Port-Bail (sauf peut-être Victor Hugo !) ; alors que pour la plage on trouve beaucoup de grands Hommes (bien sûr M Bellet était maire de Port-Bail). Port-Bail trouve là une singularité par rapport à d'autres communes et permet avec ces petites pancartes de se souvenir des personnes qui ont « fait » ce qu'elle est aujourd'hui.

Info ... info ... Info ... info ...

Vous vous installez à Port-Bail, vous créez une entreprise, un commerce, un service ... Vous êtes Président d'association, vous organisez une animation ouverte à tous ... contactez nous : contact@portbail.fr

de certaines associations sur tous les projets de développement proposés par la commune et considère que le choix des élus Port bailais de travailler avec ces associations n'est pas acceptable.

-La commune de Port-Bail est classée 2ème du département pour la fréquentation des spectacles de Ville en Scène.

**Prochain conseil municipal
Samedi 30 avril 2011 à
10H00**

Le mot du Maire suite ...

des hommes qui composent mon conseil municipal. Mais il suffit de lire la Presse locale pour constater que ces problèmes sont identiques sur toutes nos communes littorales. Il n'y a pas qu'à Port-Bail. Il faut donc analyser les faits avec nos conseils en cherchant la meilleure solution ou plus exactement, la moins mauvaise dans certains cas. Tout ceci demande du temps, de la patience mais aussi de la persévérance car nous sommes aussi motivés comme au premier jour malgré les aléas. Au cours de cette réunion publique de mi-mandat, nous aurons l'occasion d'évoquer tous ces problèmes et d'écouter vos remarques et propositions.

En attendant cette date, si de nouvelles décisions apparaissent, vous serez informés par notre site

portbail.fr

Bonnes vacances de printemps.

Guy CHOLOT

PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail
2 rue Lechevalier 50580

Tel: 02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, E. Fosse, O.Tourisme,

La Belle Croix ... à la recherche de son passé ?



Les ateliers municipaux avec la maîtrise de Ludovic Dumoncel, notre menuisier, ont restauré et remis en place la « Belle Croix » à son emplacement d'origine, le hameau qui porte son nom.

L'association du patrimoine et la commission sont à la recherche de l'histoire de cette croix.

Si vous avez connaissance de tout ce qui

touche à cet emblème religieux, dites le nous ... C'est en en parlant, que l'histoire se transmet aux générations futures.

Par avance Merci !

Bruits et environnement

En cette période où les pelouses poussent à vue d'œil, les jardiniers amateurs et professionnels passent beaucoup de temps à entretenir et tondre ce tapis naturel que nous offre la nature.

Il n'est pas inutile de rappeler les textes en vigueur et plus particulièrement l'article 2 de l'Arrêté Préfectoral du 27 mars 1997 (dernier en date) qui stipule « Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 Les samedis 9h à 12h et de 15h à 19h. Les



dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Les contrevenants pourront être punis par une amende de 3ème classe.

Pique et pique et...Bowler King

Port-Bail a la chance d'avoir un cabinet d'infirmiers, et une occasion de changement d'adresse vient de se présenter. Les locaux de la rue du père Albert étant exigus, un accord a été trouvé avec la communauté de communes afin que le cabinet intègre après travaux les locaux

laissés vacants par la Laverie rue Bowler King. Hormis des locaux plus fonctionnels, on peut y voir un autre avantage, celui d'être proche du cabinet médical et vice-versa.

Alors pour vos prises de sang, piqures ou soins, pensez à changer d'adresse (où vous aurez un parking)



Concert du Réveil de Port-Bail

PORT-BAIL

Église St Martin

LES ENFANTS DE DRANCY



UN CHOEUR DE 30 ENFANTS

SAMEDI 23 AVRIL 20 H 30

Entrée gratuite